

**La 23^{ème} session de l'Assemblée
Générale Ordinaire de la CCR-UEMOA**



Sommaire

- ✓ La 23^{ème} session de l'Assemblée Générale Ordinaire de la CCR-UEMOA
- ✓ Journée spéciale CCR-UEMOA lors de la 7^{ème} édition de la Foire Internationale de Kaolack (FIKA) 2023
- ✓ La Zone UEMOA face à la ZLECAF
- ✓ Interview du Professeur Michel Filiga SAWADOGO, Commissaire du DMRC
- ✓ Interview de Monsieur Arnauld AKAKPO, Président de la du CCI Bénin
- ✓ Dossier spécial Bénin

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chers lecteurs,

Au seuil de l'année 2023, je voudrais, au nom de tous les membres de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA et au mien propre, souhaiter à toutes et à tous, une bonne et heureuse année.

Je souhaite que 2023 soit une année de paix, de prospérité et de bonheur pour vous, vos proches ainsi que tous les citoyens de notre espace commun. Je souhaite également une année de stabilité pour l'UEMOA, pour l'Afrique et le reste du monde.

Au cours de l'année écoulée, nous avons progressé de façon significative dans la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés pour ce mandat. Nous devons préserver, consolider et amplifier les nombreux acquis réalisés en même temps qu'il nous faut apporter des réponses adaptées et durables aux défis multiples et complexes de type nouveau.

Cette nouvelle année qui arrive est un afflux de rêves et d'espoirs dont l'exaucement dépendra de notre implication personnelle à tous.

Puisse le succès couronner chacun de nos efforts et que cette nouvelle année soit un nouvel élan avec de nouvelles perspectives porteuses de la promesse d'une collaboration fructueuse et productive. Je sais et je suis convaincu que nous avons les moyens pour y parvenir.

Chers lecteurs,

Ce troisième numéro de notre Newsletter fait un focus sur le Bénin. Il met ainsi l'accent sur les activités de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin avec une interview du Président Arnauld AKAKPO.

Dans ce numéro, vous trouverez également un article sur la journée spéciale de la CCR-UEMOA tenue en marge de la 7e édition de la Foire Internationale de Kaolack, organisée par l'Union Nationale des



Monsieur Daouda COULIBALY

Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture du Sénégal (UNCCIAS), une occasion pour notre Institution, d'appuyer ses organisations membres dans le cadre de leurs activités respectives.

Cette édition se propose aussi d'aborder le sujet éminemment important de la ZLECAf à travers l'interview du Professeur Michel Filiga SAWADOGO, Commissaire en charge du Département du Marché Régional et de la Coopération à la Commission de l'UEMOA.

Je voudrais pour conclure, renouveler à tous et à toutes, mes vœux de réussite personnelle et professionnelle. Je formule des vœux ardents de paix et de solidarité à toutes les populations de notre UNION.

Bonne et Heureuse Année 2023 !

LA 23^{ÈME} SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA CCR-UEMOA

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EST L'INSTANCE SUPRÊME DE LA CHAMBRE CONSULAIRE RÉGIONALE DE L'UEMOA (CCR-UEMOA). LA 23^{ÈME} SESSION S'EST TENUE DU 06 AU 08 DÉCEMBRE 2022, À COTONOU, AU BÉNIN.



La cérémonie d'ouverture a été présidée par Madame **Alimatou Shadiya ASSOUMAN**, Ministre de l'Industrie et du Commerce du Bénin. Elle avait à ses côtés, **Monsieur Daouda COULIBALY**, Président de la CCR-UEMOA, **Monsieur Paul Koffi KOFFI**, Commissaire en charge du Département du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Énergie et de l'Économie Numérique (DEMEN), et **Monsieur Arnaud AKAKPO**, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin).

Ont également pris part à la rencontre, outre les membres élus de la CCR-UEMOA, d'éminentes personnalités du secteur privé béninois, des cadres de la Commission de l'UEMOA et de la CCI Bénin ainsi que l'équipe technique des Services Administratifs de l'Institution.

Au cours de cette session, le **Ministre d'Etat**, Ministre chargé du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale au Bénin, **Monsieur Abdoulaye BIO TCHANE** a bien voulu se faire

représenter par **Monsieur Cyriaque EDON**, Directeur Général des Politiques de Développement au Bénin, pour animer la conférence inaugurale de cette Assemblée Générale qui portait sur le thème de la : « **Vision 2025 de l'UEMOA, quel rôle pour le secteur privé ?** ».

La rencontre a permis, entre autres, d'examiner et de valider les conclusions et recommandations des travaux des Commissions Techniques et Ad'hoc, le rapport d'activités et le rapport financier, le rapport des missions du Comité d'Audit de Conformité (CAC), celui du Comité de Suivi et de Pilotage (CSP) du Plan d'Actions de la Mandature 2021-2024, ainsi que le Plan d'Actions et le Budget 2023.

En marge de l'Assemblée Générale Ordinaire, les membres de la CCR-UEMOA ont effectué des rencontres B2B avec leurs homologues du Bénin. Ils ont aussi profité de l'occasion pour visiter la Zone Economique Spéciale de Glo-Djigbé située à 30 km de la ville de Cotonou.

JOURNÉE SPÉCIALE CCR-UEMOA LORS DE LA 7^{ÈME} ÉDITION DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE KAOLACK (FIKA) 2023

LA CHAMBRE CONSULAIRE RÉGIONALE DE L'UEMOA (CCR-UEMOA) A ORGANISÉ, LE VENDREDI 10 FÉVRIER 2023 À KAOLACK, UNE JOURNÉE SPÉCIALE CCR-UEMOA EN MARGE DE LA 7^{ÈME} ÉDITION DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE KAOLACK, DONT LE THÈME ÉTAIT : « LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE GLOBAL : L'URGENCE D'UNE RÉSILIENCE DES TERROIRS ».



Cette manifestation qui avait pour objectif de faire la promotion de l'Institution, a enregistré la présence de personnalités politiques comme le Gouverneur de la Région, le Secrétaire Général du Conseil Départemental, le Maire de la Région ainsi que la Représentante Résidente de la Commission de l'UEMOA à Dakar.

Prenant la parole, le Président de la CCR-UEMOA, **Monsieur Daouda COULIBALY** a particulièrement félicité l'Union Nationale des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture du Sénégal (UNCCIAS) pour « **cette initiative qui, non seulement a rencontré notre adhésion totale, parce que conforme aux ambitions que nous nous sommes fixées, pour accélérer le développement du secteur Privé Communautaire, mais a séduit également les opérateurs économiques de notre zone** ».

Cette journée spéciale a été l'occasion de partager les informations sur les opportunités d'investissements dans l'Union ainsi que les initiatives de l'UEMOA pour accompagner les Etats membres dans le cadre d'un développement économique endogène et inclusif.

Les échanges ont porté notamment sur l'accès au foncier, la libre circulation des biens et des personnes, la question du financement des PME/PMI, l'appui et l'accompagnement des Organes de l'UEMOA, ainsi que la réelle volonté des Autorités politiques à apporter des solutions aux difficultés rencontrées par les opérateurs économiques dans le cadre de leurs activités.

La rencontre a ainsi permis de promouvoir le secteur privé communautaire, de faire connaître l'Institution et de partager les actions et activités menées par la Commission de l'UEMOA pour accompagner les opérateurs économiques.

Les participants à la session ont ensuite formulé des recommandations adressées aux plus Hautes Autorités communautaires.

Cette activité entre dans le cadre des objectifs de la mandature 2021-2024 notamment celui d'approfondir les connaissances des acteurs du secteur privé sur les objectifs de la CCR-UEMOA ainsi que l'accompagnement des organisations membres dans le cadre de leurs activités respectives.

LA ZONE UEMOA FACE À LA ZLECAF

INTERVIEW DE MONSIEUR MICHEL FILIGA SAWADOGO, COMMISSAIRE EN CHARGE DU DÉPARTEMENT DU MARCHÉ RÉGIONAL ET DE LA COOPÉRATION À LA COMMISSION DE L'UEMOA.



Professeur Michel Filiga SAWADOGO

1 **Monsieur le Commissaire, votre Département pilote les questions liées au commerce au sein de la Commission de l'UEMOA. Comment se matérialise la collaboration avec la CCR-UEMOA et quelle est votre appréciation de la qualité de cette collaboration ? Quelles sont vos orientations pour une meilleure collaboration avec la CCR- UEMOA afin de lui permettre de jouer pleinement sa mission ?**

Je vous remercie pour cette opportunité que vous offrez à la Commission de l'UEMOA d'aborder divers sujets entrant dans le cadre de la consolidation de notre intégration régionale et, en particulier, sur les relations du Département dont j'ai la charge avec la CCR-UEMOA.

Effectivement, le Département du Marché Régional et de la Coopération (DMRC) a en charge la consolidation du marché régional et de la libre circulation ainsi que les questions de coopération. A ce titre, il assure la coordination de la politique

communautaire globale pour : le renforcement de l'Union Douanière ; la facilitation des échanges commerciaux et la surveillance commerciale dans l'Union ; la régulation du marché des biens et services ; l'élimination des obstacles à la libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services et la promotion du droit d'établissement au sein de l'Union ; la mise en œuvre de la politique commerciale commune vis-à-vis de l'extérieur.

La collaboration entre mon Département et la CCR-UEMOA s'inscrit dans le cadre global de la collaboration entre les Organes de notre Union, tout particulièrement, la collaboration sous l'égide de la Commission de l'UEMOA.

Les acteurs du secteur privé sont les principaux animateurs du marché régional. Les dispositifs communautaires sont mis en place pour leur permettre de dérouler leurs activités dans un environnement économique favorable, stable et compétitif.

C'est pour permettre au secteur privé de jouer pleinement son rôle dans le développement économique des huit (08) Etats membres que les Pères Fondateurs ont créé la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA). La CCR-UEMOA est le lieu privilégié du dialogue entre l'UEMOA et les principaux opérateurs économiques. Elle est chargée de réaliser l'implication effective du secteur privé dans le processus d'intégration de l'UEMOA.

Dans cette perspective, la CCR-UEMOA participe activement à la réflexion sur le processus d'intégration et la mise en œuvre des réformes arrêtées par les organes compétents de l'Union, notamment dans les domaines de la législation commerciale et fiscale.

Mon Département collabore avec la CCR-UEMOA dans le cadre de la promotion des échanges commerciaux et son avis est très important dans les négociations commerciales dans lesquelles les Etats membres sont engagés. Il s'agit, entre autres, des

négociations menées dans le cadre de l'OMC, de l'Accord de Partenariat Economique et de la ZLECAf. Nous collaborons également dans le cadre des initiatives en faveur de la facilitation des échanges et de la promotion des échanges intracommunautaires.

Il est important de préciser que le Département de Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Energie et de l'Economie Numérique (DEMEN) est désigné comme l'interface de la Commission sur les questions touchant au secteur privé. Les interventions de mon Département se font via le DEMEN dont l'une des directions est dédiée au Développement du Secteur Privé.

La Commission et la CCR-UEMOA travaillent en bonne intelligence pour concrétiser les missions et objectifs qui leur sont assignés. J'encourage la concertation et l'implication mutuelle sur les questions et les activités d'intérêt commun qui sont nombreux. L'esprit de complémentarité entre les Etats membres, qui a guidé les fondateurs de l'UEMOA, doit animer nos interventions et actions dans l'intérêt des acteurs de notre espace.

Je dirai que je suis satisfait de la collaboration avec la CCR-UEMOA. C'est le lieu de remercier son Président pour son appui constant aux initiatives de mon Département.

2 Dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAf, quelles sont les mesures prises par votre Département et la Commission de l'UEMOA pour faciliter l'accès des entreprises de l'espace communautaire à la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) ?

La ZLECAf constitue un marché de 1,2 milliard de consommateurs et un PIB cumulé d'environ 3 000 milliards de dollars américains pour les 55 États membres de l'Union africaine.

La ZLECAf constituerait un élargissement des possibilités d'affaires pour le secteur privé, notamment en termes d'investissements, de réalisation d'économies d'échelles sur les coûts de production et de gains en compétitivité.

Avec l'augmentation attendue du commerce intra-africain due à la libéralisation du commerce,

les entreprises devraient être moins confrontées aux barrières tarifaires et non tarifaires lors du franchissement des frontières africaines.

La mise en œuvre de la ZLECAf n'offre pas que des opportunités. Elle pose les questions de compétitivité entre les économies moins avancées et les économies plus industrialisées et mieux intégrées dans les Chaînes de Valeurs Mondiales (Afrique du Sud, Pays du Maghreb, etc.). Cette mise en œuvre pose également des menaces pour les industries existantes, des risques d'éviction ou de disparition de PME/PMI, des risques de pertes d'emploi et de revenus, des pertes de recettes publiques, induites par le démantèlement tarifaire.

Les Etats parties, notamment ceux de l'UEMOA, ont élaboré des stratégies de mise en œuvre de la ZLECAf afin de mitiger les risques et d'optimiser les gains attendus.

La clé du succès de la ZLECAf réside dans la construction de synergies, notamment avec les Communautés Economiques Régionales qui constituent l'interface du Secrétariat Exécutif de la ZLECAf dans la mise en œuvre de l'Accord avec les Etats parties. C'est en ce sens que l'Accord reconnaît et attribue, entre autres, un rôle pivot aux Communautés Economiques Régionales (CER) et aux Unions Douanières comme l'UEMOA disposant d'une expérience pertinente en matière d'intégration.

Ce rôle porte, en particulier, sur l'accompagnement et le renforcement des capacités à tous les niveaux afin de mitiger les risques et permettre aux Etats parties de maximiser les bénéfices escomptés de la mise en œuvre dudit Accord.

Tout en collaborant avec la CEDEAO, Chef de file dans la coordination des politiques et stratégies des Etats auprès de l'Union Africaine (UA), la Commission de l'UEMOA travaille spécifiquement sur les points suivants :

- Appui au renforcement des capacités des États membres, du secteur privé et de la Commission de l'UEMOA ;
- Renforcement des réformes communautaires et de leur mise en œuvre au sein de l'Union ;

- Renforcement de la compétitivité et du développement des chaînes de valeurs régionales ;
- Développement des infrastructures de facilitation du commerce ;
- Promotion du consommateur local et du made in UEMOA.

Je mentionnerai également toutes les politiques sectorielles menées par la Commission de l'UEMOA dans les domaines des infrastructures, des énergies, des ressources humaines, de l'économie numérique, des mines, de l'industrie et de l'agriculture qui vont contribuer à améliorer les coûts des facteurs de production et rendre compétitives les économies des États membres.

La Commission travaille en collaboration avec la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA à l'élaboration d'une stratégie sous régionale ZLECAf avec un focus sur le renforcement de la compétitivité du secteur privé. Cette initiative bénéficie de l'accompagnement de certains Partenaires Techniques et Financiers, en particulier le PNUD.



3 En quoi l'initiative du Mois du consommateur local tient-elle compte des réalités de l'entrée en vigueur de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) ? Peut-elle aider nos produits locaux à être plus compétitifs ?

Depuis le 1er janvier 2021, l'Accord portant création de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) est entré en vigueur. Au terme de cet accord, il est attendu que 90 % du marché des biens et services soient libres de circulation sur l'ensemble du Continent africain. Ce qui veut dire que les produits circuleront sans droit de douanes. La conséquence directe est une plus grande opportunité de choix pour les consommateurs et un double défi pour les producteurs. En effet, le producteur de Ouagadougou pourra exporter ses produits vers l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Kenya et le Maroc, sans que leurs produits ne soient assujettis au paiement de droit de porte avant d'être vendus sur ces marchés et vice-versa. La ZLECAf offre donc beaucoup d'opportunités pour les producteurs.

Nous ne devons pas perdre de vue que l'objectif visé par la ZLECAf est la stimulation du commerce intra-africain, l'intégration des marchés africains, la création d'un marché continental avec la libre circulation des personnes, des capitaux, des marchandises et des services, ce qui est essentiel pour le renforcement de l'intégration économique.

Pour cela, il faut accroître et diversifier la production agricole, l'industrialisation et la transformation structurelle et économique. L'ensemble des initiatives de la Commission contribue dans une certaine mesure à l'amélioration de la compétitivité des produits de l'Union.

En somme, la mise en œuvre de la ZLECAf offre d'énormes opportunités à notre Union mais lui impose également de nombreux défis à relever. Consciente de cette situation, la Commission de l'UEMOA travaille déjà aux côtés des États membres, en tandem avec la CEDEAO et les autres Organes de l'Union comme la CCR-UEMOA, à réduire les risques divers et à renforcer la compétitivité des acteurs du secteur privé, créateurs de richesses et d'emplois.

INTERVIEW DE MONSIEUR ARNAULD AKAKPO, PRÉSIDENT DE LA CCI BÉNIN



Monsieur Arnauld AKAKPO,
Président de la CCI Bénin

1 Monsieur le Président, depuis que vous êtes à la tête de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin, quelles sont les avancées notables enregistrées et qu'est-ce que vous souhaiteriez améliorer ?

Je vous remercie pour l'intérêt que vous portez à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin. Les avancées notables à l'actif de l'institution consulaire sont étroitement liées aux objectifs à minima qui nous ont été fixés par le gouvernement pour la mandature 2020/2025. Elles répondent aux attentes de nos mandants en termes de services aux entreprises, par la valorisation de celles-ci au travers des différents programmes du plan stratégique de développement de la CCI BÉNIN. Fidèle à notre engagement de bâtir une communauté d'affaires plus forte, résiliente et diversifiée, la CCI BÉNIN a travaillé pour être en permanence une structure de proximité des entreprises, développer des stratégies d'alliance et des partenariats, renforcer le rayonnement de la CCI BÉNIN dans les territoires, favoriser la croissance durable des entreprises, être un acteur de veille économique pour les entreprises, et faire naître une

véritable émulation et un engagement plus fort de la part du secteur privé béninois.

2 Au Bénin, le Secteur Privé est reconnu comme le principal acteur de développement économique. Dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2021-2026, il est prévu que 80% des investissements requis dans ce Programme quinquennal, soit porté par le Secteur Privé et que 52% des financements concernent des PPP. Quelles sont les mesures prises par votre Institution pour accompagner le secteur privé béninois à atteindre ces objectifs ?

Le Bénin est en plein essor et le Bénin rayonne. C'est un pays désormais plus confiant et conscient de sa place dans le monde et déterminé à être une destination de choix de l'investissement mondial. Le secteur privé n'y est pas étranger et s'honore de la confiance du gouvernement, qui a juste titre revoit à la hausse la part des investissements du secteur privé dans son programme d'actions (2021-2026). À cet effet, la stratégie de la CCI BÉNIN consiste à la création des champions nationaux qui draineront à leur tour la masse critique de micro, petites et moyennes entreprises en capacité de soutenir la transformation économique. L'un des programmes qui y participe est le fonds d'appui catalytique et de solidarité en partenariat avec la caisse des dépôts et de consignation du Bénin, qui appuie à la levée de fonds pour les meilleurs projets. Le fonds catalytique et de solidarité est un dispositif innovant de services financiers et non financiers qui a pour principal objectif de promouvoir des cadres intégrateurs pour le développement des jeunes entreprises ; un dispositif soutenu par la plateforme « Impulse » de pré-incubation, d'incubation et d'accélération de la croissance des jeunes entreprises. Un cadre qui offre davantage de solutions pour aider les entreprises à rester pérennes, en les connectant, les innovantes et celles déjà établies. Impulse privilégie dans un cadre juridique solide les approches agiles et une validation rapide pour obtenir et mesurer des résultats sur une période relativement courte. C'est un programme

basé sur des partenariats stratégiques et des collaborations avec des entreprises intéressées.

3 La CCI Bénin est membre de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA qui a pour mission de contribuer au processus d'intégration de l'espace économique sous régional. Quelles sont les actions menées au niveau national par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin dans le cadre de l'intégration sous régionale ?

La CCR UEMOA est une institution d'intégration et de fédération du secteur privé de référence en Afrique, à laquelle la CCI BÉNIN est fière d'appartenir. C'est un instrument d'intégration sous régional dont une meilleure contribution à la réalisation d'une croissance économique durable et inclusive du secteur privé communautaire, passe par la mise en place d'un forum régional du secteur privé. Ce sera un important levier de renforcement de la compétitivité et de la résilience des entreprises de l'espace communautaire. Nous y travaillons par la mobilisation des énergies de l'ensemble des élus consulaires, et les compétences des cadres de la CCI BÉNIN pour sensibiliser toutes les parties prenantes à la réalisation de ce projet.

4 Monsieur le Président, quel est votre appréciation du rôle que joue la CCR-UEMOA dans la vie de ses organisations membres et quelles sont les orientations préconisées pour améliorer la mission de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA ?

Vous m'offrez l'opportunité de saluer le leadership du Président Daouda Coulibaly, sous lequel des réformes importantes sont en cours. Les leçons apprises de nos rencontres successives, invitent les organisations membres à une meilleure organisation et à la conjugaison de nos forces pour valoriser et transformer les potentialités nationales disponibles pour faire le socle de notre industrialisation.

5 Un dernier mot pour le secteur privé communautaire ?

Nous souhaitons individuellement et collectivement à l'ensemble du secteur privé national et sous régional, davantage de synergie d'actions et plus de complicité dans un environnement des affaires en perpétuel mutation.

Je vous remercie.



LA CCI BENIN AU SERVICE DES OPERATEURS ECONOMIQUES : 10 PROGRAMMES POUR IMPULSER LA CROISSANCE DES ENTREPRISES

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BÉNIN A FAIT PEAU NEUVE AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES AVEC LES RÉFORMES STRUCTURELLES MISES EN PLACE EN 2019. L'INSTITUTION A RÉUSSI À RENFORCER SON MODÈLE DE GOUVERNANCE, À DÉPLOYER UNE APPROCHE DE SERVICES AUX ENTREPRISES, À ACCÉLÉRER LES EFFORTS DE LOBBYING ET DE COMMUNICATION ET À REVITALISER LES ÉVÉNEMENTS ET RENCONTRES.

Suite à l'élection du Bureau Consulaire en 2020, celui-ci s'est vu assigné par le gouvernement de la République du Bénin quatre objectifs minimaux. L'équipe dirigeante de la CCI Bénin a, de ce fait, à charge, outre les missions de la CCI Bénin de :

- Réduire, en ce qui concerne les entreprises créées au cours de la mandature, le taux de mortalité à 10% au plus dans les trois (3) premières années de leur création
- Créer et rendre opérationnelle au Bénin une école de commerce affiliée à une ou des écoles de commerce d'envergure internationale
- Réaliser pour chacune des régions économiques du Bénin des études visant le développement d'au moins une filière économique et faciliter l'installation d'au moins deux entreprises dans la filière avant la fin de la mandature

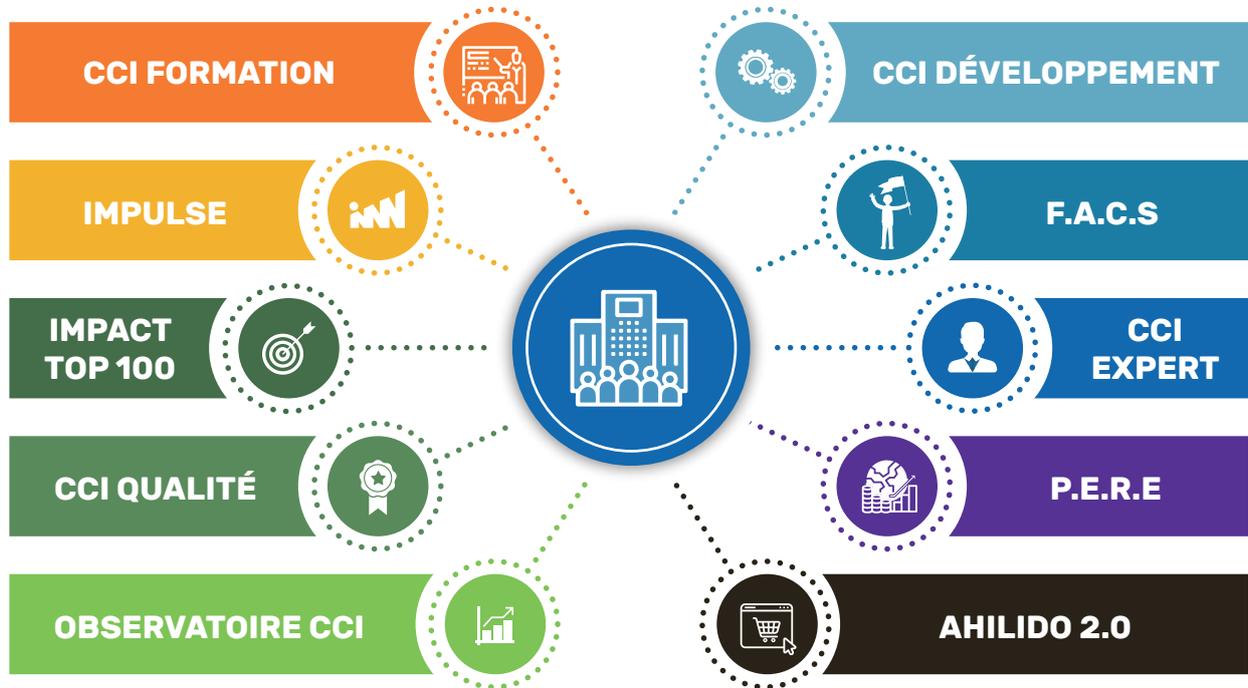
- Faire réaliser l'audit technique des bâtiments défectueux abritant les représentations régionales de la CCI Bénin et mettre en œuvre les recommandations visant leur valorisation et leur mise en état de fonctionnalité.

Un Plan Stratégique ambitieux...

Face à l'important défi lié aux objectifs, le bureau consulaire dirigé par le Président Arnauld AKAKPO, s'est doté d'un Plan de développement stratégique dénommé « Impulser pour plus d'Impact ». Il s'agit d'un outil essentiel qui donne une orientation claire sur la transformation recherchée pour les entreprises et la satisfaction des besoins des opérateurs économiques. Le Plan Stratégique-Vision 2025 décrit une série d'objectifs, d'approches tactiques et de Projets qui garantiront que la CCI Bénin continue de créer de la valeur pour ses mandants et les parties prenantes au développement économique du Bénin.

Notre Vision : bâtir une communauté d'affaires plus forte, résiliente et diversifiée, moteur d'une économie béninoise florissante

La vision de l'institution consulaire béninoise est surtout basée sur une Théorie du Changement qui positionne l'ENTREPRISE comme pilier du développement de toute la Nation. Pour mieux avancer dans ce schéma, le plan stratégique définit clairement des programmes et projets orientés vers la satisfaction de l'ENTREPRISE.



Visuel récapitulatif des 10 programmes

Dix (10) programmes à la hauteur des ambitions du bureau consulaire pour la communauté d'affaires au Bénin

La mise en œuvre du Plan Stratégique de la CCI Bénin se fait désormais grâce à une approche Projet/Programme (nouvelle approche organisationnelle qui ne remet pas en cause la structure organisationnelle qui prévalait) qui se base sur les aptitudes du personnel, tout en exploitant de plus grandes synergies d'actions entre les uns et les autres.

Au total 10 projets/programmes ont été élaborés qui se répartissent en 56 stratégies (Approches Tactiques) contenues dans le plan. Chaque programme est piloté par un coordonnateur, à la fois la plaque tournante, mais aussi le chef d'orchestre. Le Coordonnateur est le visage et le référent technique (expertise) pour l'équipe de projet, agissant en tant que guide expert pendant que l'équipe réalise le projet. Au nombre de ces programmes, il y a :

Le programme CCI Développement : Trois (03) objectifs stratégiques et 10 approches tactiques sont associés à CCI Développement. A l'intérieur de ce programme

se développe une plateforme et des services pour des synergies d'actions entre des entreprises de toutes tailles.

Le programme CCI Qualité : relié à un objectif stratégique et 4 approches tactiques, ce programme soutient les initiatives et processus qui aident les entreprises à obtenir les certifications et les approbations nécessaires pour que leurs produits et services répondent aux normes nationales et internationales.

Le programme CCI Formation : fait évoluer les pratiques de gestion des entreprises, révolutionne la formation initiale et continue des dirigeants d'entreprises et leurs collaborateurs. Il est centré sur deux (02) objectifs stratégiques et quatre (04) approches tactiques.

Le programme CCI Expert : basé sur 2 objectifs stratégiques et quatre approches tactiques du plan stratégique de la CCI Bénin, CCI Expert renforce les compétences internes (personnel) et externes (opérateurs économiques) requises pour une meilleure satisfaction des besoins des opérateurs économiques.

Le Programme Economique de Résilience des Entreprises (P.E.R.E) : renforce davantage les entreprises à travers un accompagnement technique et stratégique. Il est centré sur deux (02) objectifs stratégiques et quatre (04) approches tactiques du plan.

Le Programme IMPULSE : soutient les entreprises innovantes développant des technologies et solutions nouvelles afin de favoriser leur émergence et leur croissance (par le financement d'incubateurs et d'accélérateurs d'entreprises). Quatre (04) objectifs stratégiques et dix (10) approches tactiques lui sont associés.

Le Fonds d'Appui Catalytique et de Solidarité : renforce la tolérance au risque dans le financement direct des PME. Il est relié à deux (02) objectifs stratégiques et deux (02) approches tactiques du plan.

Le Programme Ahilido : axé sur un objectif stratégique et sept (07) approches tactiques, Ahilido (en langue 'fongbé' qui signifie bâtir la prospérité des affaires) connecte les opportunités aux besoins des entreprises. Au sein du programme se trouve la plateforme de partage d'informations et de création de liens d'affaires. www.ahilido.bj est la base de données la plus fiable qui regroupe toutes les entreprises béninoises. Le programme Ahilido abrite aussi la marketplace de la CCI Bénin www.beninmarketplace.bj qui promeut les produits made in Benin de qualité certifiée.

L'Observatoire du Commerce, de l'Industrie et des Services (OCIS) : programme qui met à la disposition

des entreprises et acteurs économiques une source crédible d'information susceptible de les aider dans la prise de décisions en vue de la satisfaction de leurs besoins. Il est relié à 4 objectifs stratégiques et quatre (04) approches tactiques du plan stratégique de la CCI Bénin.

L'IMPACT-TOP 100 : connecté à deux (02) objectifs stratégiques et neufs (09) approches tactiques, ce programme promeut le développement d'une plateforme et des services pour permettre à des entreprises de toutes tailles de développer des synergies. L'Objectif est suscité 100 Champions nationaux d'ici 2025.

Tous les programmes sont élaborés pour mieux servir l'entreprise.

Il est connu que les organisations qui réussissent sont celles qui doivent répondre aux demandes des parties prenantes et aux changements qui interviennent dans leur milieu, en innovant pour demeurer pertinentes, efficaces et durables. C'est dans cet esprit que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin travaille à atteindre les objectifs stratégiques et tactiques liés à chaque programme, grâce aux ressources de l'institution et à l'appui des partenaires.

L'année 2023 démarre à la CCI Bénin avec l'exécution d'un plan de travail élaboré autour des différents programmes. La CCI Bénin s'attèle à prévenir et régler les différends nés des relations commerciales grâce au Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEC).



RENTRÉE ÉCONOMIQUE DU SECTEUR PRIVÉ DU BÉNIN, SOUS LE DOUBLE SIGNE DE LA RÉSILIENCE ET DE LA SYNERGIE ENTRE TOUS LES ACTEURS.

LES ENTREPRISES JOUENT UN VÉRITABLE RÔLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE NATIONALE. MIEUX QUE PAR LE PASSÉ, ELLES AFFICHENT LA PLEINE VOLONTÉ DE PRENDRE UNE PART ACTIVE, AUX CÔTÉS DE SON EXCELLENCE LE PRÉSIDENT PATRICE TALON, À LA BELLE HISTOIRE QUI S'ÉCRIT DEPUIS 2016. C'EST DANS CE CADRE QUE LA RENTRÉE ÉCONOMIQUE DU SECTEUR PRIVÉ A ÉTÉ EFFECTUÉE LE VENDREDI 13 JANVIER 2023 DANS LA SALLE ROUGE DU PALAIS DES CONGRÈS DE COTONOU ; C'EST UNE ATMOSPHÈRE SOLENNELLE QUI A CARACTÉRISÉ LADITE CÉRÉMONIE.



Cette initiative est portée par les chambres consulaires à savoir la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin, la Chambre d'Agriculture du Bénin et la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin, en collaboration avec les Organisations Patronales (le Conseil National du Patronat du Bénin et la Confédération Nationale des Employeurs du Bénin) et les partenaires comme Eurocham et le Conseil des Investisseurs Privés au Bénin.

Cette rentrée vise à matérialiser le vivre-ensemble du secteur privé et à renforcer le dialogue public-privé.

Placées sous le thème "**Ensemble pour une relance économique réussie**", les activités de cette rentrée ont été lancées par Madame la Ministre de l'Industrie et du Commerce, Alimatou Shadiya Assouman.

Dans son mot de bienvenue, le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin a rappelé le rôle important joué par le secteur privé après la Conférence Nationale de 1990, notamment les années 1992 et 1994, pour la relance de l'économie du Bénin. Arnould Akakpo a formulé le vœu que le privé « *trouve sa marque et son domaine d'intervention* ». Evoquant les problèmes du secteur privé béninois, il a proposé l'organisation d'une assemblée ordinaire commune une fois l'an pour « *évoquer les sujets d'intérêts généraux communs* » qui touchent au secteur afin de lui permettre d'être « *une force de proposition* » pour le gouvernement dans les domaines du commerce, de l'industrie, des services, de l'agriculture et de l'artisanat. La cérémonie de présentation de vœux, actée depuis janvier 2022, devra selon le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin, s'inscrire

définitivement dans la durée et s'enraciner dans la planification des Chambres consulaires. « *La mise en place d'un cadre national de dialogue public-privé actif et efficace, suppose au préalable l'amélioration d'un cadre de dialogue intra privé inclusif* », a-t-il précisé, évoquant la nécessité pour le secteur privé d'user de ses « *intelligences* » pour construire un « *creuset d'entente, d'unicité de voix et d'actions* » pour porter ses préoccupations, et constituer une force de propositions face aux partenaires. Arnauld Akakpo dit être convaincu qu'au terme de la construction de ce cadre de dialogue intra privé, le secteur privé aura une plus grande écoute auprès des pouvoirs publics et des partenaires techniques et financiers pour contribuer plus efficacement à la formulation de ses doléances et des décisions qui impactent l'activité économique.

Tout en formulant le vœu qu'ensemble, les acteurs du privé parviennent à renforcer le rayonnement économique du Bénin avec le soutien indéfectible des pouvoirs publics, il dit être persuadé que tous ensemble, ils réussiront à « *créer une communauté d'affaires plus forte, résiliente et diversifiée, moteur d'une économie béninoise florissante* ».

La Rentrée Economique du secteur privé selon Madame la Ministre de l'Industrie et du Commerce, devra être « *l'heureuse occasion d'un pacte de développement entre acteurs privés et acteurs publics pour l'éclosion d'idées nouvelles porteuses d'espoir et d'espérance pour le Bénin* ». Alimatou Shadiya

Assouman a exhorté les acteurs du privé à s'engager davantage aux côtés du gouvernement pour poursuivre l'œuvre de transformation structurelle, économique et sociale enclenchée depuis 2016 pour le bonheur des populations. Elle les invitera, et avec eux les acteurs du secteur public, à faire preuve de plus d'engagement et de collaboration dans leur travail pour une poursuite dans les efforts de bonne relance de l'économie béninoise.

Deux importantes communications ont meublé les échanges. Elles portent respectivement sur « *Le rôle des chambres consulaires dans la compétitivité des entreprises* » et « *Le rôle des organisations Patronales dans la compétitivité du secteur privé* ».

Au cours de ces panels, Albin Felihou, Président de la Confédération Nationale des Employeurs du Bénin a prodigué des conseils aux responsables d'entreprises. Selon lui, pour développer son entreprise, il faut avoir l'audace, l'humilité, la persévérance, la passion et le sérieux. Monsieur Eustache Kotigan, Président du Conseil National du Patronat du Bénin, a partagé avec les jeunes entrepreneurs quelques expériences pouvant leur permettre de se réveiller davantage. De véritables échanges instructifs qui annoncent des lendemains meilleurs pour le monde entrepreneurial.

Présent à la cérémonie, le Directeur Général de l'Agence de Promotions des Investissements et des Exportations (APIEx) a expliqué les opportunités d'investissements à la Zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ) aux acteurs du secteur privé béninois. Laurent Gangbes a profité de l'occasion pour les rassurer que les entreprises qui s'installent à la GDIZ ne sont pas que des entreprises étrangères : 55% du capital dans la zone, est détenu par les entreprises béninoises.

Avant de mettre un terme à cette cérémonie de Rentrée Economique du secteur privé, les institutions représentant ce secteur ont présenté leurs vœux aux opérateurs économiques. Eustache Kotigan, Président du Conseil National du Patronat du Bénin a assuré cette mission en représentant toutes les institutions.

Plusieurs perspectives ont été projetées pour 2023 pour une meilleure relance du secteur privé au Bénin.



AGENDA

ÉVÈNEMENTS DE LA CHAMBRE CONSULAIRE RÉGIONALE DE L'UEMOA

Du 06 au 12 février à Kaolack	Participation de la CCR-UEMOA à la Foire Internationale de Kaolack (FIKA 2023) et Célébration de la journée de la CCR
Du 21 au 22 février à Ouagadougou	Réunion de concertation entre la CCR-UEMOA et la Commission de l'UEMOA
Le 9 mars à Lomé	Première séance de travail du personnel des Services Administratifs avec le Président de la CCR-UEMOA
Du 16 au 17 mars à Lomé	Première réunion du Comité Conjoint CCR/Commission chargé du Suivi du chantier du siège de la CCR
Le 23 mars par visioconférence	Première réunion du Bureau de la CCR-UEMOA
Le 31 mars par visioconférence	Première réunion interne des élus par pays
En mars à Lomé	Lancement de la procédure de sélection d'un cabinet spécialisé dans le montage de projets et la mobilisation de ressources financières auprès des PTFs
Les 12 et 13 avril à Bamako	Première réunion de la Commission Technique des Politiques Sectorielles de l'Union
Les 19 et 20 avril à Ouagadougou	Première réunion de la Commission Technique des Politiques Communes de l'Union
Les 03 et 04 mai à Niamey	Première réunion de la Commission Technique des Affaires Générales et Institutionnelles
Du 16 au 17 mai à Abidjan	Deuxième réunion du Bureau

AUTRES ÉVÈNEMENTS

Du 10 au 12 mai à Cotonou	Cinquantième de la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF)
Du 24 au 26 mai à Ouagadougou	AFRICALIA